**COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE**

(de l’UNESCO)

**DIX-HUITIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DE COORDINATION**
**POUR LE SYSTÈME D'ALERTE AUX TSUNAMIS ET AUTRES RISQUES CÔTIERS POUR LES CARAÏBES ET LES RÉGIONS ADJACENTES**

5-7 et 9 mai 2025 (en ligne)

**RAPPORT EXÉCUTIF**

Conformément à l'article 48.3 du Règlement intérieur des organes subsidiaires principaux de la Commission, le Groupe intergouvernemental de coordination pour le Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers pour les Caraïbes et les régions adjacentes est tenu de rendre compte de ses sessions à un organe directeur.

La documentation et les informations relatives à la session sont disponibles [en ligne](https://oceanexpert.org/event/4626).

L'Assemblée de la COI, lors de sa 33e session en juin 2025, sera invitée à examiner ce rapport exécutif et les décisions qu'il contient.

1. La dix-huitième session du Groupe intergouvernemental COI-UNESCO de coordination pour le Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers pour les Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS-XVIII) s'est déroulée en ligne du 5 au 7 et le 9 mai 2025, aucun État membre du GIC/CARIBE-EWS ne s'étant officiellement déclaré prêt à accueillir la dix-huitième session du GIC/CARIBE-EWS en personne. Cinquante-huit (58) participants virtuels de 19 États membres/territoires (Antigua-et-Barbuda, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, France, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Curaçao (Royaume des Pays-Bas), Nicaragua, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago, Royaume-Uni, États-Unis et Venezuela) et 21 observateurs de 12 États membres/territoires (Argentine, Chine, Colombie, Costa Rica, France, Inde, Italie, États-Unis (y compris Porto Rico et les îles Vierges américaines), Trinité-et-Tobago et Uruguay), y compris les représentants de trois organisations observatrices - le Réseau sismique de Porto Rico (PRSN), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Bureau régional de l'UNDRR - Bureau régional pour les Amériques & les Caraïbes ont assisté à la session.
2. **Le GIC s'est félicité de la** participation de l'Argentine et de l'Uruguay en tant qu'observateurs au GIC/CARIBE-EWS XVIII.
3. **Le GIC a pris note des** éléments transversaux du programme de travail du GIC/CARIBE-EWS, étroitement lié à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU sur les alertes précoces pour tous (EW4All) et guidé par des éléments stratégiques tels que le programme relatif aux tsunamis de la Décennie de l'Océan (ODTP) et le programme de certification Tsunami Ready de COI-UNESCO (TRRP).
4. **Le GIC** **s'est félicité de** la signature du protocole d'accord entre l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Agence caribéenne de gestion des urgences en cas de catastrophe (CDEMA) afin de soutenir et de renforcer les efforts de réduction des risques de catastrophe (RRC) dans la région des Caraïbes.
5. **Le GIC a apprécié le** fait que le Service météorologique national des États-Unis, par l'intermédiaire de ses centres d'alerte aux tsunamis et de son Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT), se soit engagé à continuer de fournir en temps voulu des services efficaces en matière de tsunamis afin de protéger la vie, les moyens de subsistance et la prospérité économique aux États-Unis, dans le Pacifique, dans les Caraïbes et dans les régions adjacentes.
6. **Le GIC a décidé** de maintenir le Groupe de travail 1 sur la connaissance des risques, le Groupe de travail 2 sur la détection, l'analyse et la prévision des tsunamis, le Groupe de travail 3 sur la diffusion et la communication de l'alerte aux tsunamis, le Groupe de travail 4 sur les capacités de préparation et de réaction, l'équipe spéciale CARIBE WAVE et l'équipe spéciale Tsunami Ready.
7. **Le GIC a apprécié qu'**une réunion conjointe d'experts sur les sources sismiques dans le nord-ouest des Caraïbes et sur les sources non sismiques de tsunamis pour les Caraïbes et les régions adjacentes ait été organisée du 3 au 5 décembre 2024 à Heredia (Costa-Rica), sur l'aimable invitation de SINAMOT. Il a **pris note** des efforts déployés par le Secrétariat et le Groupe de travail 1 pour organiser une formation régionale sur les modèles numériques d'élévation (MNE), en principe au quatrième trimestre 2025 ou au premier trimestre 2026, y compris l'identification du lieu, des experts et des outils à utiliser pour cette formation (logiciel libre ou logiciel sous licence), et **a encouragé le** Groupe de travail 1 et le Secrétariat à envisager d'organiser une réunion d'experts sur l'évaluation probabiliste du risque de tsunami sismique et non sismique (PTHA) dans les Caraïbes et les régions adjacentes.
8. **Le GIC a demandé** que des webinaires régionaux soient organisés pour répondre aux exigences du document « Monitoring and warning for tsunamis generated by volcanoes » (Surveillance et alerte pour les tsunamis d'origine volcanique) ([Série technique de la COI n° 183](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000388765.locale%3Den)), et **a encouragé** le Secrétariat, en étroite collaboration avec les groupes de travail du GIC/CARIBE-EWS, à organiser un atelier consacré à l'élaboration de SOP entre les observatoires volcaniques des Caraïbes et les prestataires de services relatifs aux tsunamis et Centres internationaux d’informations sur les tsunamis du GIC CARIBE-EWS.
9. **Le GIC a pris note** des instructions données par le Groupe de travail de la COI sur les tsunamis et autres risques liés aux systèmes d’alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG) lors de sa 18e réunion à son Équipe spéciale sur les opérations de veille aux tsunamis (TT-TWO) afin d'inclure dans son programme de travail les tsunamis générés par les glissements de terrain sous-marins et subaériens et de collaborer avec la communauté scientifique et opérationnelle spécialisée dans les risques de glissement de terrain, l'alerte rapide et la réponse opérationnelle afin de répondre aux exigences du premier objectif de la Décennie de l'Océan, à savoir développer la capacité des systèmes d'alerte à émettre en temps voulu des alertes aux tsunamis pour tous les tsunamis provenant de toutes les sources identifiées pour 100 % des littoraux à risque, et **a demandé** que le Groupe de travail 1, en collaboration avec le Groupe de travail 2, procède à une analyse documentaire sur la détection en temps réel des glissements de terrain sous-marins afin de soutenir cet effort.
10. **Le GIC a encouragé le** Secrétariat, en collaboration avec le Groupe de travail 2, à poursuivre ses efforts pour organiser tous les deux ans des cours de formation au niveau de la mer en anglais et en espagnol, avec le soutien de la NOAA et du Secrétariat, et en étroite collaboration avec l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et l'Organisation maritime internationale (OMI).
11. **Le GIC a noté qu**'un pourcentage élevé des stations du réseau de mesure du niveau de la mer et du réseau sismique de CARIBE-EWS n'étaient actuellement pas opérationnelles, ce qui peut retarder l'évaluation correcte des tsunamis et l'émission d'alertes aux tsunamis précises et en temps voulu. Il a **exhorté les** États membres et les opérateurs de stations sismiques et de stations de mesure du niveau de la mer contribuant au CARIBE-EWS à maintenir leurs stations dans un état opérationnel et à examiner et mettre à jour régulièrement l'état de leurs stations dans le [Système de surveillance du niveau de la mer](https://www.ioc-sealevelmonitoring.org/) de la COI et avec le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC).
12. **Le GIC a pris acte des** mises à jour de l'inventaire CARIBE-EWS des méthodes de diffusion et de communication de l'alerte aux tsunamis dans les Caraïbes et les régions adjacentes et a **recommandé** que le Groupe de travail 3 collabore avec la Section de la résilience aux tsunamis de la COI-UNESCO pour publier et partager le rapport et les conclusions, et les réviser si nécessaire.
13. **Le GIC a pris note de la** recommandation du Groupe de travail de la COI sur les tsunamis et autres risques liés aux systèmes d’alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG) et des conclusions de l'enquête du CARIBE-EWS sur la nécessité d'une formation au Protocole d'alerte commun (CAP) et des efforts en cours dans le cadre de l'initiative « Alertes précoces pour tous » (EW4ALL), et **a demandé** que la Section de la résilience aux tsunamis de la COI-UNESCO renforce la coordination, y compris la formation, avec l'UNDRR, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'OMM sur le PAC et facilite leur participation aux réunions du GIC/CARIBE-EWS.
14. **Le GIC a pris note** des mises à jour du *Guide de l'utilisateur pour les procédures et produits du Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique pour le CARIBE-EWS* (Série technique de la COI, [135](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000259725.locale%3Den)), y compris l'intégration du « Plan de communication du PTWC pour le CARIBE-EWS » de 2006, et **a recommandé** l'adoption du « Guide de l'utilisateur du Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique » de 2025 et la mise en œuvre des nouveaux produits par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique après notification aux États membres trois mois à l'avance.
15. **Le GIC** **a beaucoup** **apprécié le** rapport et les progrès techniques et administratifs réalisés par le Centre consultatif sur les tsunamis en Amérique centrale (CATAC) au cours de l'intersession, ainsi que les efforts continus du CATAC pour améliorer encore son système sismologique et de technologie de l'information, pour être en mesure d'identifier la source des tsunamis se produisant en Amérique centrale et de diffuser en temps utile des produits de tsunamis exploitables, et pour renforcer la capacité de ses utilisateurs et les informer de ces événements potentiels. **Il a pris note** des difficultés rencontrées par le CATAC lors de l'événement M7.6 survenu dans les Caraïbes occidentales le 8 février 2025, où seul le message initial a été diffusé par courrier électronique en raison de problèmes de serveur au sein du CATAC. Le GIC **a recommandé** l'utilisation de méthodes redondantes et fiables pour la transmission des produits du CATAC à ses utilisateurs. Il a été **recommandé** que le CATAC continue à fonctionner pleinement sur une base intérimaire afin d'aider les Centres nationaux d'alerte aux tsunamis (NTWC), les points focaux d'alerte aux tsunamis (TWFP) et les autorités de gestion des situations d'urgence d'Amérique centrale à relever ces défis. Le GIC **a demandé** que le CATAC soumette au Groupe de travail 3 une version actualisée du « Guide de l'utilisateur pour les procédures et produits du Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique pour le CARIBE-EWS » d'ici à la fin de l'année 2025. Il a enfin **recommandé** que le Comité directeur travaille avec le CATAC et les États membres pour envisager la possibilité que le CATAC devienne un prestataire de services relatifs aux tsunamis lors de sa 19e réunion en 2026, afin que le Conseil exécutif de la COI puisse envisager l'admission finale du CATAC en tant que prestataire de services relatifs aux tsunamis en juin 2026.
16. **Le GIC a demandé** auCentre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique et au CATAC de se coordonner et de procéder à des tests de communication, qui devraient commencer après notification aux États membres accompagnée d'instructions.
17. **Le GIC a pris note de la** recommandation du [TOWS-WG-XVIII](https://www.oceanexpert.org/document/36421) à l'Assemblée de la COI lors de sa 33e session en 2025, demandant au Secrétariat de la COI d'élaborer une méthodologie normalisée et améliorée pour la collecte des coordonnées des Contacts nationaux pour les tsunamis/Points focaux pour l'alerte aux tsunamis/Centres nationaux d'alerte aux tsunamis, en étroite collaboration avec l'Équipe spéciale sur les opérations de veille aux tsunamis (TT-TWO) et l'Équipe spéciale sur la gestion et la préparation en cas de catastrophe (TT-DMP), et de présenter ses travaux à la prochaine réunion conjointe de la TT-DMP et de la TT-TWO, **et a demandé au** Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique,au CATAC, au Centre d’information sur les tsunamis dans les Caraïbes et à l'ITIC-CAR de soutenir le Secrétariat dans cette entreprise.
18. **Le GIC a noté** que la diffusion des bulletins spécialisés des prestataires de services relatifs aux tsunamis à l'attention de la communauté maritime avait été testée au sein du Système d’alerte aux tsunamis dans le Pacifique lors de l'exercice PacWave24, le 5 novembre 2024. Il a **pris note de** la recommandation du TOWS-WG-XVIII concernant la diffusion des bulletins spécialisés des prestataires de services relatifs aux tsunamis à l'attention de la communauté maritime, qui devraient être testés au sein du CARIBE-EWS, de l'IOTWMS et du NEAMTWS par au moins un prestataire de services relatifs aux tsunamis, soit dans le cadre de tests de communication planifiés, soit dans le cadre d'exercices de lutte contre les tsunamis. Le GIC a **également noté** que le TOWS-WG-XVIII avait recommandé que la mise en œuvre opérationnelle complète des bulletins des prestataires de services relatifs aux tsunamis pour les communautés maritimes par au moins un prestataire dans chaque GIC ait lieu en 2025 et **a approuvé** la mise en œuvre par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique des produits maritimes des coordinateurs NAVAREA IV et V du Service mondial d'avertissements de navigation. Le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique a été **invité à** créer une annexe à son « Guide de l'utilisateur » contenant une description des produits maritimes, et **a recommandé** qu'il se coordonne avec NAVAREA sur une date de début de mise en œuvre des produits maritimes d'ici la fin de 2025 et qu'il les teste également lors de l'exercice CARIBE WAVE 26. Le Secrétariat a été **prié** d'informer les coordinateurs NAVAREA IV et V concernés en conséquence.
19. **Le GIC** a félicité ses 44 États et territoires membres qui ont promu et participé à l'exercice CARIBE WAVE 25, qui a rassemblé un demi-million de participants, et **a décidé** que l'exercice CARIBE WAVE 26 aurait lieu le jeudi 19 mars 2026, avec les scénarios suivants : (i) Kick 'em Jenny Volcano et (ii) le tremblement de terre et le tsunami des Îles Caïmans, commençant à 15:00 UTC avec un message factice pour le test de communication du Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique et du CATAC à l'attention des points focaux d'alerte aux tsunamis et des Centres nationaux d'alerte aux tsunamis, et le premier message pour les scénarios peu de temps après, conformément aux procédures simulées par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique et le CATAC pour leurs scénarios respectifs. Les États membres sont encouragés à mener des activités à des moments jugés opportuns en fonction des procédures et des circonstances nationales.
20. **Le GIC a recommandé** que d'autres options soient envisagées pour organiser une formation conjointe sur les Manuels et les Guides, [86](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000380540.locale%3Den), *Lignes directrices du Système d’alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes* par l'Équipe spéciale CARIBE WAVE, le CTIC et le CIIT-CAR, en coordination avec le Groupe de travail 4 avant la 19a session du GIC/CARIBE-EWS, et **a encouragé les** membres à mobiliser des fonds ou à établir des partenariats avec le Secrétariat de la COI pour soutenir cette formation.
21. **Le GIC a félicité** les communautés de St. James Central (Barbade), Cahuita (Costa Rica), Portsmouth (Dominique) et Laborie (Sainte-Lucie) pour avoir été reconnues prêtes pour les tsunamis en 2024, rejoignant ainsi 19 autres communautés de la région CARIBE-EWS, et **a demandé** à son Comité directeur, en étroite collaboration avec le Secrétariat, le Centre d’information sur les tsunamis dans les Caraïbes et l'ITIC-CAR, d'élaborer un plan pour assurer la durabilité de la mise en œuvre du programme de certification Tsunami Ready de la COI-UNESCO (TRRP) dans les Caraïbes et les régions adjacentes.
22. **Le GIC a reconnu le** financement fourni par le Bureau d'aide humanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID/BHA), l'Australie et la Norvège pour la mise en œuvre du programme Tsunami Ready, le soutien continu apporté par le Centre international d'information sur les tsunamis (ITIC) et son Bureau des Caraïbes, en particulier au Centre d'information sur les tsunamis dans les Caraïbes (CTIC), ainsi que la mise en œuvre des activités Tsunami Ready à Antigua-et-Barbuda, au Belize, à la Dominique, au Honduras, à Sainte-Lucie et au Royaume-Uni (Anguilla),tout en notant le niveau actuel des ressources, les contraintes en matière de personnel, de financement et d'administration auxquelles est confronté le Centre d'information sur les tsunamis dans les Caraïbes ; il a **recommandé** que le Secrétariat de la COI et le CTIC accordent la priorité à l'achèvement des projets TRRP en cours à la Barbade, à la Grenade, à la Jamaïque et à Trinité-et-Tobago avant la prochaine session du GIC.
23. **Le GIC a pris note des** difficultés rencontrées pour contacter les répondants éligibles et obtenir un retour d'information complet **et a** **suggéré** que le Centre d'information sur les tsunamis dans les Caraïbes et l'ITIC-CAR mettent en œuvre une enquête améliorée dès qu'une communauté est reconnue comme « Tsunami Ready » ; que le Centre d'information sur les tsunamis dans les Caraïbes, en collaboration avec l'ITIC-CAR, mette en place un mécanisme de rapport annuel pour toutes les communautés reconnues, ce qui permettrait de recueillir en permanence des informations en retour, d'améliorer et d'adapter les lignes directrices et de maintenir l'engagement avec les communautés reconnues ; et que le Comité directeur évalue la faisabilité et l'opportunité de créer un point focal national pour l'état de préparation aux tsunamis, qui pourrait être le Président du Conseil national Tsunami Ready.
24. **Le GIC a invité les** États membres du GIC/CARIBE-EWS à soutenir activement la Coalition Tsunami Ready, pour laquelle un plan de mise en œuvre a été recommandé pour approbation par le TOWS-WG-XVIII.
25. **Le GIC** a **invité** tous les États membres à mettre en œuvre ou à soutenir la mise en œuvre du programme « Tsunami Ready » dans leurs communautés ou dans celles d'un autre État membre, et **a demandé aux** États membres et aux donateurs de fournir des fonds pour accélérer la mise en œuvre du programme « Tsunami Ready » dans les Caraïbes et les régions adjacentes.
26. **Le GIC a pris note avec satisfaction** de l'offre du Panama d'accueillir le Sommet Tsunami Ready en 2025, sauf pendant les mois de novembre ou décembre, et a **recommandé** d'envisager d'autres dates en 2026, et a **exhorté** les États membres, les observateurs et les partenaires à envisager de mobiliser des fonds ou de s'associer au Secrétariat de la COI pour financer le Sommet Tsunami Ready et/ou les ateliers Tsunami Ready.
27. **Le GIC s'est félicité du** soutien continu apporté par l'ITIC et son Bureau des Caraïbes, comme l'a demandé le Centre d’information sur les tsunamis dans les Caraïbes ;il a **rappelé** l'élargissement du mandat du Centre d’information sur les tsunamis dans les Caraïbes depuis sa création et les nouvelles questions politiques qui se sont posées, ainsi que la nécessité de procéder à un examen stratégique du document ICG/CARIBE-EWS-II/12 du 8 mars 2007 et de doter le Centre des ressources humaines nécessaires pour lui permettre de mener à bien des activités de programme et de projet visant à soutenir durablement les cadres du GIC/CARIBE-EWS et de l'initiative EW4All ; et **a exhorté les** États membres du GIC/CARIBE-EWS à verser des contributions supplémentaires à la COI et à fournir des ressources humaines par le biais de divers arrangements, y compris des stages de longue ou de courte durée, pour soutenir les travaux du Centre d’information sur les tsunamis dans les Caraïbes.
28. **Le GIC a demandé aux** États membres, au Centre d’information sur les tsunamis dans les Caraïbes et à l'ITIC-CAR de continuer à soutenir les efforts d'information et d'inclusion des personnes handicapées.
29. **Le GIC a pris note** **avec satisfaction** de l'intention exprimée par la Barbade lors de sa précédente session et par Curaçao lors de la dix-huitième session du GIC/CARIBE-EWS d'accueillir la prochaine session du GIC/CARIBE-EWS en 2026 ; et **a demandé** au Secrétariat d'envoyer une lettre circulaire invitant les États membres à accueillir la dix-neuvième session du GIC/CARIBE-EWS en 2026 et à communiquer officiellement leur disponibilité avant le 30 septembre 2025, au cas où aucune confirmation officielle des Gouvernements de la Barbade ou de Curaçao ne serait communiquée au Secrétariat de la COI avant le 15 juin 2025. Il a **en outre décidé de** mener le GIC/CARIBE-EWS-XIX de manière virtuelle si aucune invitation officielle n'est communiquée au Secrétariat d'ici le 30 septembre 2025.
30. **Le GIC a pris note** des Orientations COI-UNESCO sur la fréquence des sessions intergouvernementales de la COI de 2005, qui indiquent que la fréquence des sessions des organes subsidiaires principaux et secondaires dépend de plusieurs facteurs, notamment du stade de développement de l'activité dont l'organe s'occupe, car il est généralement souhaitable que les réunions soient relativement plus fréquentes dans les premiers temps, de la disposition des États membres (en termes de financement, de calendrier, etc.) à l'égard d'une activité donnée, et de la charge de travail et du calendrier des réunions du Secrétariat. Il a **confirmé** sa décision d'envisager, à partir de 2026, de tenir ses futures sessions en personne tous les deux ans et en ligne dans l'intervalle, et **a décidé** que la 20e session du GIC/CARIBE-EWS se tiendrait en principe au cours de la semaine du 26 avril 2027.
31. **Le GIC a félicité** le Président, M. Gérard Métayer (Haïti), et les Vice-présidents, Dr Silvia Chacon Barrantes (Costa Rica), Marie-Noëlle Raveau (France-Martinique) et Mme Regina Browne (Îles Vierges américaines), pour leur élection en tant que membres du bureau du CARIBE-EWS.